



L'an deux mille vingt-cinq le 6 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 30 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents :** M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. THOURON Jean Marc - M. BARTHELEMY Philippe – M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina -M. MATHEY Dominique - M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre

**Procurations :** M. RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMEY Philippe – Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GAY Gérard à M. THOMAS Claude – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis

**Excusé(s) :** M. JOLY Philippe

**Secrétaire de séance :** M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **40 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

**Votants : 40**

Date d'affichage : 13 novembre 2025

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 40

Contre :

Absentions :

**ANIMATION**

16\_11\_2025

**BUDGET PRINCIPAL – DM 18/2025 – Ouverture de crédits aux chapitres 65 et 74**

Chantal CHERY, vice-présidente en charge de la culture et de l'animation du territoire, rappelle la démarche de contractualisation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles – DRAC Grand Est et l'académie de Nancy-Metz - DAAC, initiée en 2024, autour d'un projet de développement de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Dans le cadre de ce Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), il est prévu le déploiement d'une politique de soutien financier aux projets d'EAC.

Le financement de ce projet est porté par la Communauté de communes, avec un soutien de la DRAC Grand Est à hauteur de 20 000 € pour 2025. Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle portant un nouveau dispositif de soutien financier aux CTEAC, voté le 22 septembre 2025, il est proposé de solliciter une subvention de 5 000 € afin d'augmenter la portée des actions culturelles déployées sur le territoire intercommunal.

Les crédits dédiés à ces actions ayant été ouverts au budget principal sur une base prévisionnelle avant la mise en place de ce dispositif de soutien départemental, il convient donc d'ouvrir des crédits supplémentaires qui n'ont pas d'impact sur l'équilibre du budget primitif :

**Dépenses de fonctionnement**

65748 – subventions de fonctionnement

+ 5 000 €

**Recettes de fonctionnement**

7473 – Département

+ 5 000 €

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

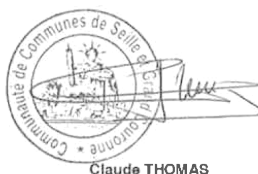
- **Valide** l'ouverture de crédits supplémentaires suivants

**Dépenses de fonctionnement**

65748 – subventions de fonctionnement + 5 000 €

**Recettes de fonctionnement**

7473 – Département + 5 000 €



Claude THOMAS  
2025.11.12 15:28:44 +0100  
Ref:9828378-14812664-1-D  
Signature numérique  
le Président

Claude THOMAS